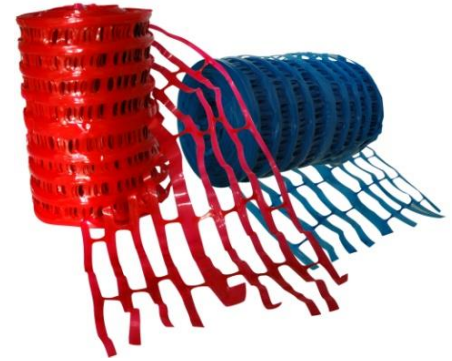


La marque NF certifie la conformité au référentiel de certification NF 113 et à la norme NF EN 12613 délivrée par AFNOR Certification 11 rue Francis de Pressensé 92571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex www.marque-nf.com



Les caractéristiques certifiées sont :

- ▶ La résistance mécanique,
- ▶ La tenue de la couleur,
- ▶ Les caractéristiques visuelles de signalisation.

En réponse à ces exigences, les grillages avertisseurs SAMEX® présentent une rigidité et une planéité maîtrisée, une résistance mécanique longitudinale de 300 N et une stabilité des couleurs. Les contrôles des caractéristiques selon les normes NF EN 12613 et EN ISO 175 sont autant de gages de qualité que la société SAMEX s'emploie à vous fournir au quotidien.



Conformément à sa politique d'écoute des professionnels, SAMEX a conçu une maille et des flasques spécifiques qui facilitent la pose mécanisée du grillage avertisseur par tous les temps.



Grillage avertisseur – pose mécanisée	
Largeurs en cm	Longueurs en m
5 – 10 – 20 – 30 – 40* – 50	300
5 – 10 – 20 – 30 – 40*	600 - 1000
Grillage avertisseur – pose manuelle	
Largeurs en cm	Longueurs en m
20 – 30	25
5 – 10 – 20 – 30 – 40* – 50 – 100**	100
5 – 10 – 20 – 30 – 40* – 50	Toutes longueurs

* 40cm en rouge uniquement ** 100cm en rouge et jaune

Couleurs Normées NF EN 12613							
Rouge	Bleu	Vert	Jaune	Violet	Orange	Blanc	Marron
Electricité Puissance	Eau potable	Télécoms Vidéo	Gaz	Chauffage urbain Climatisation	Gaz produits chimiques	Equipements routiers dynamiques	Assainissement

Conseils de pose du grillage avertisseur

Le grillage avertisseur doit être disposé dans la tranchée, à une distance de 20 à 30 centimètres au-dessus de l'ouvrage à protéger.

